

Page **Date facture** Référence facture Référence client

13/01/2025 E25/00226070

E242379131

1/2

Des questions concernant votre facture? www.totalenergies.be - Rubrique Aide et contact Tél: 04 340 64 64

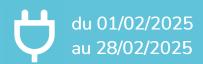
LOUIS WILLEM Rue Dieudonné Jacobs, 60/13 4420 MONTEGNEE

Facture d'acompte Février 2025

Code EAN électricité 541456700002739849

Gestionnaire réseau électricité RESA SA Intercommunale Panne d'électricité ? n°04 263 18 80

Montant total à payer avant le 07/02/2025



Total 66,87€ 3,78€ 63,09€



Date d'échéance: 07/02/2025 conformément aux conditions contractuelles. Ce montant sera présenté à votre institution financière pour règlement sur notre compte BE38 0015 0942 4272 .



Des frais administratifs sont facturés en cas de non-paiement des factures, pour les lettres de rappel et les mises en demeure, aux montants forfaitaires tels que mentionnés dans les conditions générales de vente. TotalEnergies Power & Gas Belgium SA/NV Rue Saint-Laurent, 54 - 4000 Liège/Luik TVA/BTW: BE 0859 655 570 - RPM Liège/Luik www.totalenergies.be



Adresse de fourniture

Rue Dieudonné Jacobs, 60 - 13, 4420 MONTEGNEE

Code EAN électricité Gestionna 541456700002739849 RESA SA I N° de compteur Panne d'é

Gestionnaire réseau électricité RESA SA Intercommunale Panne d'électricité ? 04 263 18 80

000084016-CONT2457458 Région wallonne

Durée du contrat Wikipower 2024-10 Variable

du 06/01/2025 au 31/12/2025

62.92 € +

3,78 € + 0,17 €

al soumis TVA TVA 6% Total non soumis TVA

66,87 € tvac

Total

Informations utiles

Total électricité mensuel

Informations utiles concernant votre contrat Comparateur de prix: www.compacwape.be

Délai de préavis: Un délai de préavis d'un mois est à respecter afin de résilier votre contrat. Aucun frais de rupture ne seront comptabilisés.

Renouvellement de votre contrat arrivé à échéance: Au terme de la durée de votre contrat chez TotalEnergies, celui-ci sera renouvelé pour des périodes consécutives de 12 mois. À moins que vous n'ayez communiqué à TotalEnergies votre volonté de changer de formule tarifaire (et pour autant que vous remplissiez les conditions pour ce faire), TotalEnergies poursuivra la fourniture au tarif qui vous est communiqué deux mois avant la date du renouvellement et qui est publié sur notre site internet. TotalEnergies se réserve toutefois le droit de ne pas renouveler votre contrat arrivé à échéance en cas de solde impayé en notre faveur ayant fait l'objet d'une mise en demeure non suivie d'effet dans le délai communiqué.

Infos concernant les effets positifs des énergies renouvelables sur l'environnement: www.totalenergies.be/fr/particuliers/a-propos/forever-green

Conditions générales de vente:

www.totalenergies.be/fr/particuliers/conditions-generales-totalenergies-groupe

Conditions tarifaires: www.totalenergies.be/fr/particuliers/tarifs Notice légale: www.totalenergies.be/fr/particuliers/mentions-legales

Politique de vie privée: www.totalenergies.be/fr/particuliers/politique-vie-privee

Procédure de médiation: Au cas où notre service clientèle n'aurait pas résolu votre plainte, notre équipe dédiée peut analyser votre dossier. Pour ce faire, remplissez le formulaire de contact en indiquant que votre demande est une plainte (https://www.totalenergies.be/fr/particuliers/aide-et-contact/formulaire-de-contact). Si cela ne mène pas à une solution, vous pouvez vous adresser au Service de Médiation de l'Energie, Boulevard du Roi Albert II 8 Boite 6, 1000 Bruxelles Tél:02/211.10.60 | Fax:02/211.10.69.

Plus d'infos sur http://www.ombudsmanenergie.be/